

PRÉFET DU FINISTÈRE

-----

COMPOSITION DE LA CLE DU SAGE DE LA BAIE DE DOUARNENEZ

Dernier renouvellement général : 28 février 2018

A renouveler le : 27 février 2024

1- Collège des représentants des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux

- Représentant du Conseil régional de Bretagne

M. Alain LE QUELLEC

- Représentant du Conseil départemental du Finistère

M. Georges LOSTANLEN, conseiller départemental de Plouigneau

- Représentant du Parc naturel régional d'Armorique

Mme Bernadette COLENO

- Représentants des établissements publics de coopération intercommunale et des communes nommés sur proposition de l'Association des maires du Finistère

M. Henri CARADEC, vice-président de Douarnenez Communauté

M. Roland FEREZOU, conseiller communautaire de la Communauté de communes Presqu'île de Crozon – Aulne maritime

M. Jacques GOUEROU, maire de Cast, vice-président de la Communauté de communes Pleyben – Châteaulin – Porzay

M. Bernard IDOT, conseiller communautaire de la Communauté de communes Presqu'île de Crozon – Aulne maritime

M. Jean KERIVEL, maire de Poullan sur Mer, conseiller communautaire de Douarnenez Communauté

M. Didier PLANTE, maire de Ploeven, conseiller communautaire de la Communauté de communes Pleyben – Châteaulin - Porzay

- Représentants de l'Établissement public de gestion et d'aménagement de la baie de Douarnenez (EPAB)

M. Paul DIVANAC'H

M. Jean-Pierre LE BRAS

2- Collège des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations

- Représentant de la chambre d'agriculture du Finistère

M. Jean-Hervé CAUGANT

- Représentant des propriétaires fonciers

M. Joseph FLOC'HLAY, membre du Syndicat départemental de la propriété rurale

- Représentant de la chambre régionale de commerce et d'industrie métropolitaine de Bretagne Ouest

Mme Michèle KERSAUDY

- Représentant des associations de protection de la nature

Mme Nicole LE GALL, association "eau et rivières de Bretagne"

- Représentant de la fédération pour la pêche et la protection des milieux aquatiques (Finistère)

M. Jean HERVE

- Représentant des consommateurs

M. Pascal JEANNIN, représentant la CLCV

3- Collège des représentants de l'Etat et des établissements publics de l'Etat

le préfet coordonnateur de bassin ou son représentant

le préfet du Finistère ou son représentant

un représentant de l'agence de l'eau Loire-Bretagne ou son représentant

la présidente du parc naturel marin d'Iroise ou son représentant